

LE PETIT FORGEOIS

N°4 - OCTOBRE 2021

À LA UNE

Agriculteurs,
une passion contrôlée

ZOOM SUR...

Les ATSEM

JEUNESSE

Nouveau CMJ



FÊTE DE LA CHÂTAIGNE

ÉDITO



LE PETIT FORGEOIS

est réalisé par le service
communication de la mairie.
communication@forges-les-bains.fr

Directeur de la publication :
Séverine Martin



Rédactrice en chef :
Irène Corvest

**Rédaction et
conception graphique :**
Service communication

Crédits photos : photothèque
municipale, Freepik, Pexels,
associations.

Impression : Desbouis Gresil
1 850 exemplaires

Mairie de Forges-les-Bains
9 rue du Docteur Babin
91470 Forges-les-Bains
Tél. : 01 64 91 03 29

 www.forges-les-bains.fr
 [forgeslesbainsfr](https://www.facebook.com/forgeslesbainsfr)

FORGES

les bains



Chères Forgeoises, chers Forgeois,

En ce début d'automne, nous nous réjouissons de renouer avec la Fête de la Châtaigne, un des événements emblématiques de Forges les Bains qui n'avait pu se tenir l'année dernière pour cause de crise sanitaire. Un mois après la rentrée scolaire, l'évolution sur le front de la pandémie est encourageante, même si nous devons rester prudents.

Les prochaines semaines seront vraisemblablement déterminantes et nous dirons si nous pouvons enfin tourner la page et retrouver un quotidien, et une gestion communale, sans entrave, c'est dans cette dynamique que l'équipe municipale s'inscrit résolument.

Depuis un an, nous avons fait de la restauration d'un dialogue direct et proche avec les Forgeois une de nos priorités en privilégiant la présence sur le terrain, et mes échanges avec vous sont toujours très enrichissants et motivants. La levée des contraintes sanitaires nous permet d'espérer l'organisation, avant la fin de l'année, de réunions publiques pour partager l'avancement de projets importants pour la commune, dont celui de la modification du PLU qui, dans sa forme actuelle, se révèle inefficace pour protéger le patrimoine environnemental et bâti de notre village, ainsi que l'organisation début novembre du second "Café rencontre", moment dédié à l'accueil des nouveaux Forgeois.

La commission culture et animation, outre la préparation du Marché de Noël, planche sur la programmation culturelle 2022. Beaucoup d'énergie et de créativité sont également déployées pour permettre aux associations de re-fonctionner dans des conditions nominales.

Avant de vous laisser découvrir ce nouveau numéro du Petit Forgeois qui met notamment en lumière le formidable travail effectué par les ATSEM, je voudrais terminer sur deux appels.

Un appel à nos jeunes pour les encourager à se porter candidat au Conseil Municipal des Jeunes qui doit être renouvelé d'ici la fin de l'année et à nous dire ce que le CMJ représente pour eux et comment ils souhaiteraient le voir évoluer : domaines d'intervention, fonctionnement, etc...

Un appel enfin à chacun, pour vous encourager à continuer à favoriser nos entreprises locales, nos commerces de proximité et notre marché du samedi : au-delà de leur dynamisme et de l'investissement de ces acteurs économiques dans la vie de notre village, ils ne peuvent se développer et se diversifier que grâce à leurs clients, c'est-à-dire nous tous !

Bien à vous,

Séverine Martin
Maire de Forges-les-Bains

SOMMAIRE



À la une //4

> Agriculteurs : une passion contrôlée

Actualités //6

> La parole aux Forgeois
> Double médaille de bronze pour les miels de la famille Petruzzella !

Travaux //8

> Programme de rénovation énergétique de l'éclairage public

Famille et solidarité //10

> Lieu d'accueil parents et enfants
> Les RAM deviennent les RPE
> Octobre rose
> Appels aux dons

Jeunesse //12

> Nouveau CMJ



Culture //13

> Exposition "Histoires de terre et de famille"
> Spectacle "La clef des champs"

Zoom sur //14

> Les ATSEM : un personnage central dans la vie des écoles maternelles

Vie associative //19

> Bienvenue au Football Club Forgeois
> Les archers de l'hurepoix

Environnement //20

> Véhicules terrestres à moteur dans les Espaces Naturels et Sensibles
> Faune et flore à Forges



Retour en images //22

Vie économique //26

> Vincent, chauffeur privé
> Service emploi intercommunal

Conseils municipaux //27

Tribunes //27-28

Carnet //29

Agenda //30

Vous ne recevez pas les publications dans votre boîte aux lettres ?

Contactez le service communication par mail : communication@forges-les-bains.fr





AGRICULTEURS : UNE PASSION CONTRÔLÉE

En bio ou en conventionnel, en mode familial, en GAEC (Groupement Agricole d'Exploitation en Commun), en petites ou en grandes exploitations... Les entreprises agricoles de notre territoire façonnent les paysages de notre quotidien.

A Forges-les-Bains, vous pouvez être amenés à croiser les agriculteurs sur leur tracteur lorsqu'ils interviennent dans leurs champs, pour préparer le sol, semer, récolter, ou réaliser toutes les activités nécessaires aux cultures.

Pour en savoir plus sur leurs conditions de travail et sur les mesures environnementales et réglementaires auxquelles ils sont soumis, nous avons rencontré un des plus anciens agriculteurs de la commune, Monsieur Vandoorn.

Le métier d'agriculteur a beaucoup évolué ces dernières années : de moins en moins nombreux, avec une moyenne d'âge d'environ 50 ans, les agriculteurs doivent respecter de nouvelles contraintes environnementales et écologiques.

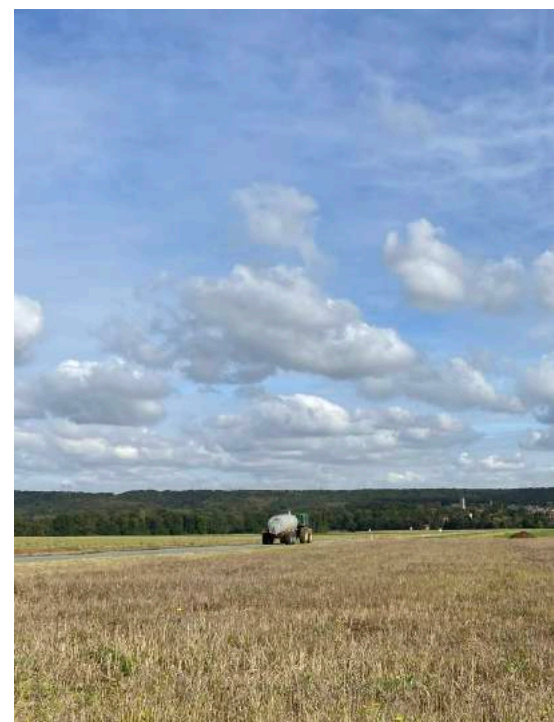
Pour y parvenir, ils doivent adapter leur mode de travail et leur matériel : ils sont obligés d'investir dans des équipements de plus en plus chers et de plus en plus techniques.

« Il y a encore 60-70 ans, nous étions 80 à 100 agriculteurs à Forges. Aujourd'hui nous ne sommes plus que cinq. »

UN MÉTIER SOUMIS À DE NOMBREUSES RÉGLEMENTATIONS

Au quotidien, en exerçant leur métier, les exploitants doivent respecter différentes réglementations, qu'ils soient agriculteurs, éleveurs, viticulteurs, maraichers, ... Quelle que soit sa spécialité, l'agriculteur doit avant tout tenir compte de sa contrainte numéro un : la météo, et obéir au rythme des saisons pour travailler.

C'est ainsi que l'activité agricole se déroule tout au long de l'année, mais aussi tôt le matin ou tard le soir, toute la semaine et souvent le week-end. La météo n'a malheureusement pas de montre...





À SAVOIR

Les travaux d'épandage peuvent gêner les habitants par les odeurs qu'ils dégagent. Mais ils sont indispensables pour amender la terre, améliorer la structure du sol, apporter de la vie microbienne et des éléments nutritifs entièrement naturels nécessaires au développement des végétaux !

Les autres réglementations proviennent de différents niveaux : local (PNR ou autre organisme dédié), départemental ou régional, national mais aussi européennes (Bruxelles), et concernent plusieurs domaines :

- Les produits phytosanitaires (stockage, pulvérisation, contrôle du matériel, enregistrements, distance vis-à-vis des points d'eau,...)
- Les méthodes et techniques d'épandage de produits fertilisants (prévision de la dose d'azote, enregistrements des quantités, des dates, respect des périodes d'interdiction d'épandage, ...)

- La conditionnalité des aides PAC* (surfaces cultivées, broyage des jachères, couverture des sols, surface en intérêt écologique, ...)
- Les périmètres de captage avec des réglementations qui peuvent être spécifiques (interdiction d'épandage, ...)
- L'élevage (mise aux normes des bâtiments, stockage des effluents, identification des animaux, respect des quotas : tant d'UGB (Unité Gros Bétail par hectare...).

*Qu'est-ce que la politique agricole commune (PAC) ?

La Politique Agricole Commune (PAC) est une politique mise en oeuvre par l'Union européenne dans le but de développer et soutenir les agricultures des États membres. Son fonctionnement et ses missions ont évolué depuis sa création en 1962.

Certains agriculteurs, dont Monsieur Vandoorn, qui cultive principalement des céréales (blé, orge, maïs, colza) et de l'herbe (prairie naturelle), ont adhéré au **MAEC** (Mesures Agro Environnementales et Climatiques).

Il s'agit de mesures permettant d'accompagner les exploitations agricoles qui s'engagent dans le développement de pratiques combinant performance économique et performance environnementale ou dans le maintien de telles pratiques lorsqu'elles sont menacées de disparition.

C'est un engagement de 5 ans très encadré et soumis à des contrôles permanents. Le PNR (Parc National Régional) de la Haute Vallée de Chevreuse peut gérer les dossiers avec les agriculteurs du territoire.

En parallèle, les agriculteurs qui utilisent des produits phytosanitaires doivent être certifiés « CERTIPHYTO ».

Ce certificat, renouvelable tous les cinq ans, concerne les salariés des exploitations agricoles ou d'entreprises de travaux agricoles, qui sont amenés à manipuler des produits phytosanitaires. Il permet d'utiliser les produits, selon les consignes données.

« Tous les produits phytosanitaires que nous utilisons sont contrôlés et déclarés. Nous tenons un cahier de plaines avec toutes les interventions réalisées (traitements phytosanitaires, récoltes, travaux etc.). Avant chaque traitement, nous devons passer par un conseil. Tout achat de produit doit être soumis à un technicien agréé, certifié « CERTI PHYTO Distributeur. »

Pour toutes ces mesures, l'agriculteur doit suivre des formations afin de connaître les dernières réglementations en matière de respect de l'environnement et des normes sanitaires.

En parallèle, le matériel utilisé est de plus en plus perfectionné

(suivi par GPS des points de semence, d'épandage, de récolte, etc...) : il permet d'effectuer ces travaux avec une sécurisation optimale et d'appliquer les produits ou les techniques au plus près de la plante.

Mais ces outils ont un coût non négligeable pour les agriculteurs qui, comme Monsieur Vandoorn, n'hésitent pas à mutualiser les coûts avec d'autres exploitants du territoire.

Les contrôles réalisés en exploitations agricoles sont prévus en fonction des différentes lois, des règlements et des contraintes et à tous les niveaux : département, région, national, européen (Bruxelles).

Ces contrôles permettent de vérifier directement sur place que les conditions d'attribution des aides et que les dispositions réglementaires (notamment en matière d'environnement, de sécurité sanitaire et de travail) sont respectées.

Les contrôles réalisés sur place sont parfois liés à des contrôles bien plus en amont ou provenant de bien plus haut : photos satellites, drones...

Toutes ces obligations, réglementations et les coûts liés à la mise en place de toutes ces « nouvelles contraintes » expliquent parfois, pourquoi certains exploitants se mutualisent : la vision de l'agriculteur, métier familial que l'on connaissait il y a peu, tend à disparaître au profit de grandes coopératives ou grosses exploitations.

Aussi, respectons le travail de nos agriculteurs en commençant par une bonne compréhension de leur travail et des contraintes auxquelles ils sont confrontés...



DÉMOCRATIE LOCALE

La parole aux Forgeois !

Nouvelle rubrique dans votre magazine.

Nous proposons de vous donner la parole en répondant aux questions reçues sur nos différents supports de communications : illiwap, mails, page facebook...

N'hésitez pas à nous adresser vos questions pour la prochaine édition !



Question : Nous sommes tous les ans à la même époque envahi de mouches, cela vient-il du poulailler ? Il y en a beaucoup cet été...

Réponse : Le poulailler vient immédiatement à l'esprit à chaque épisode d'invasion de mouches à Forges et il est légitime de se poser la question de son impact : il faut néanmoins savoir que cet établissement est soumis à des règles strictes de fonctionnement, avec un protocole spécifiquement mis en place pour éviter la prolifération des mouches durant les deux nettoyages annuels (le prochain est prévu en octobre). Des contrôles sont régulièrement effectués (à la demande des communes riveraines, dont Forges) et, depuis plusieurs années, aucun manquement à ces règles n'a été observé.

Tous les ans, le retour des mouches correspond à la combinaison humidité, remontée des températures, et les mouches ne sont pas seulement une question forgeoise, il y en a dans toutes les communes avoisinantes et bien au-delà de notre canton ou département, l'année 2021 a été une année à "mouches".

Bien des facteurs sont favorables à leur multiplication : les températures qui s'élèvent, l'humidité (l'été 2021 a été particulièrement arrosé), la présence d'animaux d'élevage (dont également les bovins, les chevaux, les poules bien sûr y compris celles que nous possédons à titre individuel), l'humus (nous sommes en zone boisée), le compost, nos poubelles, l'épandage d'engrais organiques remplaçant les chimiques. En somme, notre environnement avec ses agréments et désagréments...



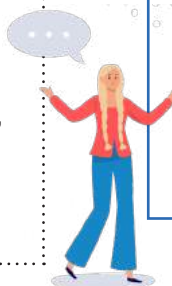
Question : Quand la boulangerie va-t-elle ouvrir?

Réponse : Notre future boulangerie est en travaux. Elle ouvrira en deux temps : la première partie des travaux permettra d'approvisionner les "tirettes" à pain. Le pain sera pétri et fabriqué à Forges. Par la suite, notre boulanger s'attaquera aux travaux de mise en place de la boutique. Il espère pouvoir ouvrir au public en début d'année prochaine.

À vos questions !

Pour poser votre question à la mairie, vous pouvez nous écrire :

- > par mail : communication@forges-les-bains.fr
- > via l'application mobile illiwap, en utilisant la boîte à idées.



Comment les gens du voyage peuvent-ils occuper un terrain privé ?

Les gens du voyage sont parvenus à s'installer, sans autorisation, sur un terrain privé, qui n'est pas une jachère mais une parcelle cultivée dans le respect d'un cahier des charges environnemental strict.

L'exploitant, mandaté par le propriétaire, est allé immédiatement déposer plainte en gendarmerie, accompagné par Madame le Maire qui a porté plainte au nom de la commune (une première dans une telle situation), notamment pour détournement d'eau et d'électricité. En parallèle, la mairie doit envoyer en sous-préfecture un dossier parfaitement complet afin que le sous-préfet puisse signer un arrêté d'expulsion, transmis ensuite à la gendarmerie qui est chargée de son exécution. La réactivité et l'action conjointe de

l'ensemble des parties (propriétaire, exploitant, gendarmerie et commune) et la rencontre de Madame le Maire, sur la parcelle, avec les représentants des familles le surlendemain de leur arrivée, ont permis un départ du camp au bout de sept jours.

Huit containers ont dû être déposés pour recueillir les ordures, qui ont été collectées trois fois pendant les sept jours d'occupation, les services techniques municipaux prenant eux-même en charge le troisième enlèvement (un grand merci à eux pour ce travail pas des plus faciles).

A ce jour, le Siredom ne nous a pas transmis le tonnage de déchets collectés, dont le coût est pris en charge par la CCPL.



PRÉSENTATION

Bienvenue !

La commune a le plaisir d'accueillir deux nouveaux agents :

> **Elise Poidevin**, agent d'accueil et assistante urbanisme qui a intégré les équipes de la mairie en avril. Elise vous accueille pour toutes vos démarches administratives et vos demandes de renseignements.

> **Fanny Bonheure**

Fanny, Forgeoise depuis plus de 10 ans, nouvelle agent d'accueil de l'agence postale de Forges. Fanny a pris la relève de Vanessa depuis le 1^{er} septembre. L'agence postale est ouverte du mardi au vendredi de 16h à 19h et le samedi de 9h à 12h.



Fanny Bonheure

CHAMPIONS

Double médaille de bronze pour les miels de la famille Petruzzella !



Médaille de bronze sur les miels Toutes Fleurs de Printemps et Châtaignier

La réputation du miel de Benoît n'est plus à faire ! Déjà bien connu par les habitants de la région, le miel de la famille Petruzzella est désormais reconnu officiellement par le concours des Miels de France.

Afin de conforter sa clientèle sur la qualité de ses miels, Benoît a décidé de participer à la 4^e édition du Concours des Miels de France

organisé par l'UNAF (Union Nationale de l'Apiculture Française) en collaboration avec la Commission Nationale Technico-Economique et Scientifique Apicole. Parmi 242 miels qui ont concouru, ont été récompensés : 31 médailles d'or, 26 d'argent et 12 médailles de bronze.

Tous les miels sont envoyés sans étiquette, ni description, ni provenance, seulement un numéro de lot transmis par l'UNAF. A aucun moment les personnes du jury, qui les ont jugés et analysés en étant conformes au règlement du concours, ne connaissaient leur provenance.

Benoît a obtenu une médaille de bronze pour le miel Châtaignier et une médaille de bronze pour le miel Polyfloral de Printemps.

« Je suis ravi de ce résultat qui est l'aboutissement de mon travail respectueux envers mes abeilles malgré des saisons changeantes et capricieuses. Mais surtout, cela confirme une qualité de miel pour les consommateurs. Cette réussite est aussi due à la biodiversité du Parc Naturel Régional et des sites bio de la Haute Vallée de Chevreuse ou, en plus de notre rucher de Forges, sont répertoriés nos autres ruchers. »

Les miels de Benoît sont en vente sur le marché de Forges-les-Bains, les derniers samedis de chaque mois ainsi qu'au marché de Noël. Ils sont également vendus à domicile au 10 rue des Mares au Chardonnet et dans divers points de vente de la région et même au sein de certains Comités d'Entreprise.

Contact : Benoît Petruzzella
ben.petruzzella@gmail.com

LES BORNES ÉCO TEXTILES À L'ARRÊT

La société Eco textile ne collecte plus les deux bornes situées sur la commune depuis février 2020. Ce sont les agents du service technique qui récupèrent et traitent les déchets déposés en dehors des bornes. Par conséquent, nous vous remercions de ne plus y déposer de vêtements jusqu'à la reprise des collectes. En attendant, vous pouvez vous rendre au Carrefour des Solidarités ou à la Croix Rouge à Limours, à la déchetterie de Briis-sous-Forges, utiliser les conteneurs « Le Relais » aux Ulis ou à Gif-sur-Yvette ou encore à la recyclerie du Gâtinais.

LOCATION DE LA SALLE POLYVALENTE

La salle polyvalente est ouverte à la réservation pour les habitants de la commune et les associations.

Toute demande doit être adressée à la mairie par mail : reservations@forges-les-bains.fr

TARIFS : 400 € le week-end et 60 € pour le ménage.

Les tarifs seront revotés lors du prochain conseil municipal.

CARTE GRISE : ATTENTION ARNAQUES AUX FAUX SITES ADMINISTRATIFS

L'intégralité des demandes liées à la carte grise sont à effectuer sur internet sur le site officiel de l'ANTS :

<https://immatriculation.ants.gouv.fr>

et uniquement sur ce site.

Les personnes préférant bénéficier d'un accompagnement peuvent s'adresser à un garagiste agréé par la préfecture en recherchant sur ce site internet : www.vroomly.com/garage-91

CARREFOUR DES SOLIDARITÉS

Les travaux d'extension ont commencé le 15 juillet à Limours. L'association va disposer d'un local plus grand pour stocker, d'une part, les produits alimentaires, mais aussi les articles de la braderie. L'association rappelle que les dons (vêtements propres et en bon état et objets divers en état de marche) peuvent être déposés le mardi ou le vendredi entre 9h30 et 16h30.

Carrefour des Solidarités

3 rue du Bac - 91470 LIMOURS
01 64 91 26 38

www.carrefourdesolidarites91.org
carrefour-des-solidarites@wanadoo.fr

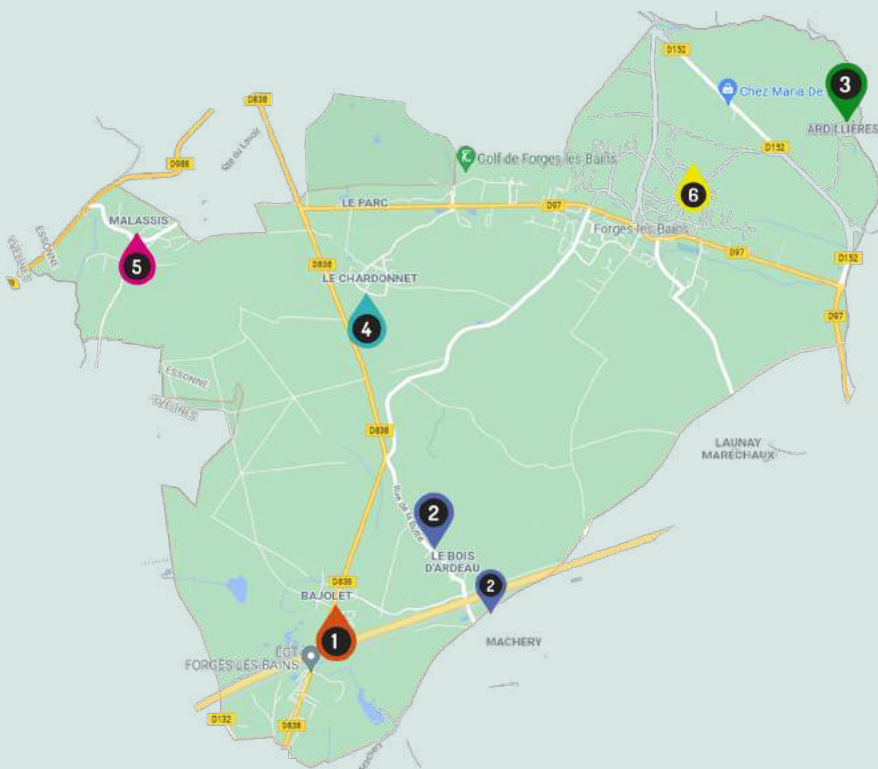


FORGES S'ENGAGE POUR UN ÉCLAIRAGE PUBLIC RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT

Programme de rénovation énergétique de l'éclairage public

La commune a engagé un **programme d'optimisation énergétique** qui permettra l'**installation progressive de luminaires LED sur l'ensemble de son parc lumineux.**

Les luminaires, actuellement en SHP (sodium haute pression) et BF (vapeur de mercure) sont très énergivores et seront donc remplacés par des luminaires à LED sur l'ensemble de la commune.



Ce programme de rénovation a pour but de réduire dans un premier temps la facture énergétique mais également dans une logique environnementale, de répondre aux normes concernant la pollution lumineuse et la réduction de l'utilisation des énergies non renouvelables.

HAMEAUX CONCERNÉS



Quartier de Bajeolet :

Remplacement de 19 lanternes
 > Réduction de consommation électrique de 62%
 > Coût : 15 619,90 € HT



Quartier de bois d'Ardeau :

Remplacement de 13 lanternes
 > Réduction de consommation électrique de 74%
 > Coût : 11 306,43 € HT



Quartier d'Ardillères :

Remplacement de 10 lanternes
 > Réduction de consommation électrique de 74%.
 > Coût : 8 697,25 € HT



Quartier de Chardonnet :

Remplacement de 18 lanternes
 > Réduction de consommation électrique de 75%
 > Coût : 15 655,05 € HT



Quartier de Malassis :

Remplacement de 28 lanternes
 > Réduction de consommation électrique de 64%
 > Coût : 24 352,30 € HT



Quartier du tennis : rue Moque-Bouteille, allée des Sarments, impasse des treilles

Remplacement de 19 candélabres
 > Réduction de consommation électrique de 63%
 > Coût : 26 226,65 € HT

AU TOTAL

101 858 €
 coût du projet

AU TOTAL

- 68,6 % de consommation électrique sur l'ensemble du projet



Travaux de sécurisation de la RD 988

A la demande de la mairie, le département réalise actuellement des travaux afin de sécuriser le tronçon de la RD 988 entre la rue de la Gloriette et l'allée des Saules.

Ces travaux ont pour objectif de faire réduire la vitesse des véhicules roulant sur cette départementale et arrivant dans la zone d'agglomération. La chaussée, les bordures et les trottoirs vont être modifiés.

Une liaison piétonne sera réalisée.

La circulation sur la départementale sera maintenue en demi-chaussée pendant la durée des travaux.

> **Durée des travaux : du 22/09/21 au 22/10/21**

Au stade...

Les haies devant le stade étaient malades et devaient être taillées afin d'éliminer les plantes invasives.



Sur les tribunes, les agents du service technique ont installé du bardage en bois afin de couvrir la peinture qui s'effritait avec le temps.



SEPTEMBRE

Programme de rénovation de la voirie



Rue de la Butte : mise en place de bordures et reprise de l'enrobé

Avant



Après



Rue Saint-Jean : mise en place de bordures et reprise de l'enrobé

Avant



Après



Coupures d'électricité pour travaux

Enedis nous informe que des travaux vont être réalisés sur le réseau de distribution entraînant une ou plusieurs coupures d'électricité **le 15 novembre de 9h à 16h.**

Les quartiers concernés sont : **du 3 au 6 rue Villouvette et du 3 au 12 impasse du Douaire.**

Pour protéger au mieux vos appareils sensibles, nous vous recommandons de les débrancher avant l'heure de début de coupure indiquée et de ne les rebrancher qu'une fois le courant rétabli.

PETITE ENFANCE

« À petits pas » : un lieu d'accueil pour les parents et les enfants à Forges-les-Bains

Depuis 2017, le Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP) intercommunal est à disposition des familles du territoire à Forges-les-Bains.

Le LAEP s'est agrandi en 2021 pour une meilleure qualité de service auprès des familles du Pays de Limours.

Le LAEP est désormais ouvert à tous, **gratuitement et sans réservation, tous les mercredis de 10h à 12h.**

Ce service proposé par la CCPL en partenariat avec la CAF de l'Essonne, est un lieu d'échange, d'écoute et de conseil destiné aux enfants de moins de 6 ans et aux parents ou adultes référents, sous le regard attentif de deux professionnelles de la petite enfance.

Les activités proposées sont des supports à la rencontre, à l'échange, à l'apprentissage et au plaisir de partager, entre enfants et adultes.

Le but : permettre à des parents, futurs parents ou grands-parents du territoire de se rencontrer et de partager avec les professionnelles, expériences, préoccupations et parfois difficultés.

Pendant ce temps, les enfants, placés sous la responsabilité de leurs parents, peuvent rencontrer dans une pièce spécialement aménagée, d'autres enfants, partager avec eux des jeux et découvrir la vie en collectivité.

Le LAEP est situé au Pôle social de Forges-les-Bains, 1 rue du Général Leclerc (à côté de la maison de santé).



INFO +

Pôle Petite Enfance
01 64 90 05 15 et 07 88 98 06 37
petite.enfance@cc-paysdelimours.fr
laep@cc-paysdelimours.fr
www.cc-paysdelimours.fr/laep



Les Relais Assistants Maternels (RAM) deviennent les Relais Petite Enfance (RPE)

Les missions des Relais assistants maternels ont été élargies par la loi d'Accélération et simplification de l'action publique (dite loi Asap) de décembre 2020. L'appellation Relais assistants maternels étant trop restrictive, elle devient Relais petite enfance.

Les deux Relais petite enfance de la Communauté de Communes du Pays de Limours (CCPL) sont conventionnés par la CAF.

Lieux d'information, de rencontre et d'échanges sur l'accueil du jeune enfant, les relais petite enfance sont destinés aux parents-employeurs, aux assistants maternels et aux gardes à domiciles.

Les bureaux des deux relais petite enfance de la CCPL, appelés relais "Libellule" et relais "Papillon", sont situés au pôle petite enfance au domaine de Soucy.

Attention, depuis septembre 2021, les mails de contact des relais de la CCPL ont changé.

A Forges-les-Bains, vous pouvez écrire à : rpe-libellule@cc-paysdelimours.fr

INFO +

www.cc-paysdelimours.fr/relais-petite-enfance-rpe

SOLIDARITÉ

OCTOBRE ROSE**Le mois de lutte contre le cancer du sein**

Le cancer du sein est à la fois le plus fréquent et le plus mortel chez la femme. Chaque année, 59 000 nouveaux cas sont détectés en France.

Avant 50 ans

un examen clinique de vos seins (auto palpation) est recommandé tous les ans dès l'âge de 25 ans : examen rapide et indolore permettant de détecter une éventuelle anomalie. Il peut être réalisé par un généraliste, un gynécologue ou une sage-femme.

Après 50 ans

Vous recevrez tous les deux ans une prescription pour une mammographie (examen radiologique) et d'un examen clinique chez un radiologue agréé, dans le cadre du programme de dépistage organisé du cancer du sein. Les résultats seront vus avec lui.

Cet examen est pris en charge par l'assurance maladie à 100 % sans avance de frais.

Quelque soit votre âge adressez-vous à votre médecin si vous repérez des symptômes comme :

- l'apparition d'une boule, d'une grosseur dans le sein ou sous un bras (aisselle) ;
- une modification de la peau : rétraction, rougeur, œdème ou aspect de peau d'orange ;
- une modification du mamelon ou de l'aréole (zone qui entoure le mamelon) : rétraction, changement de coloration, suintement ou écoulement ;
- des changements de forme de vos seins.

Le cancer du sein peut être guéri dans 9 cas sur 10.

INFO +

<https://octobre-rose.ligue-cancer.net>

SOLIDARITÉ

Appels aux dons pour une vente aux enchères silencieuse

Dans le cadre de la journée de la solidarité qui aura lieu le 12 février 2022, le CCAS (Centre Communal d'Action Social) souhaite mettre en place une vente aux enchères silencieuses au profit des personnes en difficultés de la commune.

Qu'est-ce qu'une enchère silencieuse ?

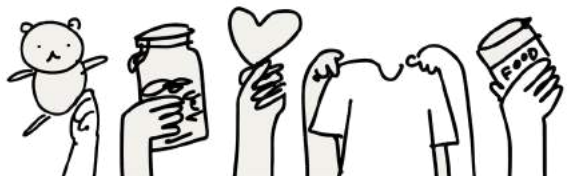
Ces ventes ont lieu lors d'un événement sans l'aide d'un commissaire-priseur. Les articles sont placés sur des tables avec une feuille d'enchères à côté de chacune d'elles. Les invités peuvent ensuite parcourir les articles et écrire leur nom et le montant de leur enchère. À la fin de la période d'enchère fixée, la personne qui a noté l'offre la plus élevée remporte l'objet. Souvent, les enchères silencieuses sont utilisées comme outil de collecte de fonds lors d'un événement organisé par un organisme sans but lucratif ou un autre organisme de bienfaisance. La vente se déroulera le 12 février 2022 de 10h à 17h.

Pour réaliser cette vente aux enchères, nous avons besoin de vous !

Commerçants, artisans, Forgeois, vous pouvez dès à présent proposer vos dons d'objets (décoration, électroménager, bons cadeaux...) ou vos services (heures de babysitting, tonte de pelouse...) au profit des plus démunis. Envoyez par mail les photos de vos dons ou une description de votre service à mairie@forges-les-bains.fr

INFO +

CCAS au 01 64 91 03 29
mairie@forges-les-bains.fr

**INFO +**

CCAS au 01 64 91 03 29
mairie@forges-les-bains.fr

Boîtes de Noël solidaires

À l'approche des fêtes de fin d'année, la municipalité souhaite renouveler son opération « Boîtes de Noël solidaires » destinée aux personnes les plus vulnérables. En lien avec le CCAS, ces cadeaux seront ensuite proposés au profit du Carrefour des Solidarités et de La Croix rouge, pour des personnes en grands difficultés. Afin de bien définir les besoins des personnes qui recevront vos boîtes, voici une liste des produits à inclure dans vos paquets : chocolat, pâte de fruit, papillotes, biscuit festif, miel, produits de beauté (savonnette, crème visage, corps ou mains), un foulard, bijoux.



Nouveau Conseil Municipal des Jeunes

Donne de la voix à tes idées !

La commune te propose de t'investir au sein de son nouveau CMJ.

Le CMJ t'offre la possibilité de donner ton avis sur les sujets dont tu as envie de parler, d'être à l'écoute des demandes et des idées de tes camarades, de les représenter, de proposer et de réaliser des actions pour tous.

Le Conseil Municipal des Jeunes est composé de 20 jeunes, scolarisés du CM 2 à la 3e (de 10 à 15 ans), élus pour 2 ans. Encadré par un chargé de mission enfance et jeunesse, il conçoit et réalise, en accord avec le Maire et la municipalité, des projets pour la commune.

Que font les jeunes élus ?

- ils travaillent avec l'animateur du CMJ et des partenaires (élus, services de la commune, département,...) pour monter des projets, choisis par les jeunes conseillers. Ils peuvent aussi être associés à des projets de la commune ou avoir un avis consultatif (emplacement d'un parc de jeux pour enfants par exemple) ;
 - ils sont invités à participer à des temps forts de la commune ;
 - ils participent également à des commissions ;
 - ils participent aux réunions plénières animées par Mme le Maire (1 à 2 fois par an), à la mairie.
- Un week-end d'intégration est organisé afin que chacun puissent s'approprier son rôle et ses fonctions.

Pour être candidat, il faut :

- > habiter à Forges-Les-Bains
- > être au minimum en CM 2 et avoir moins de 16 ans.
- > remettre ta candidature avant le 27 novembre 2021
- > le candidat pourra exprimer sa candidature par différents moyens, écrit sur papier, sur ordinateur, en se filmant...

Les candidatures sont à remettre au bureau périscolaire, au club des jeunes ou en mairie.

FAIS PARLER TON IMAGINATION !

Le CMJ en visite
au Sénat



CALENDRIER

- 1/ Les candidatures sont ouvertes du 1^{er} septembre au 27 novembre 2021.
- 2/ Le samedi 11 décembre 2021, à 14h en mairie : les candidats sont conviés pour le tirage au sort (si + de 20 candidatures). Un courrier sera ensuite envoyé au domicile des candidats pour les informer du résultat.
- 3/ La présentation des jeunes conseillers aura lieu lors de la cérémonie des vœux du Maire, en janvier 2022. Le week-end d'intégration aura lieu ce même week-end. Les dates seront précisées prochainement.
- 4/ Un calendrier prévisionnel est envoyé aux parents après le week-end d'intégration.



Dépôt des candidatures avant le 27 novembre.
> Téléchargez le dossier sur www.forges-les-bains.fr

INFO +

Tél : 09 61 63 74 30 ou
06 99 47 57 62
nathalie.tourrier@forges-les-bains.fr

EXPOSITION PHOTOS

HISTOIRES DE TERRE ET DE FAMILLE

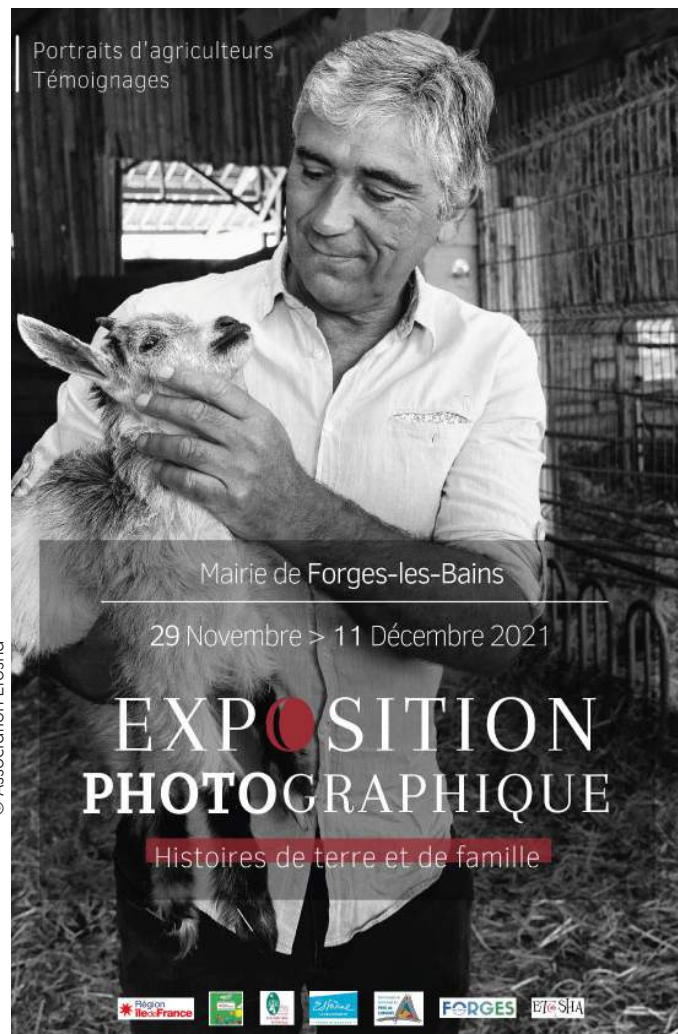
Portraits et témoignages de nos agriculteurs

Du 29 novembre au 11 décembre, la Compagnie Etosha présente à la mairie de Forges les Bains "Histoires de terre et de famille", une exposition photographique sur les agriculteurs du territoire.

Accompagnée de Thierry Chériot, Lazoura Cortial, Laurent Scazzola et Bernard Sustrac, quatre photographes du club photo de Limours, Marie-Lise Gault est allée à la rencontre de ces femmes et de ces hommes qui sculptent nos paysages en ayant pour mission délicate de nous nourrir.

Ces portraits et ces témoignages nous racontent l'histoire et la diversité de notre patrimoine agricole, l'évolution spectaculaire des modes de production ces dernières décennies mais aussi les craintes, les succès et les espoirs de ces gens passionnés qui ont choisi de vivre de la terre au 21^e siècle.

Soutenue par la région Ile de France, le Parc Naturel de la Vallée de Chevreuse, le Département de l'Essonne, la CCPL et la commune de Forges les Bains, cette exposition gratuite est ouverte au public aux horaires habituels de la Mairie.



INFOS +

Exposition
HISTOIRES DE TERRE ET DE FAMILLE

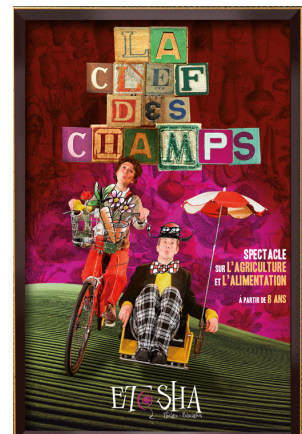
Du 29 novembre au 11 décembre
Salle des mariages
Mairie de Forges-les-Bains
Lundi, mercredi, jeudi et vendredi
de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h.

Renseignements : 01 64 91 03 29
Plus d'informations sur les activités
d'Etosha : asso-etosha.net

SPECTACLE

LA CLEF DES CHAMPS

Les classes de CE2 au CM2 de l'école primaire Le Petit Muce sont conviées à visiter l'exposition **le jeudi 2 décembre**, après une représentation du spectacle de la Compagnie Etosha sur l'agriculture et l'alimentation "La Clef des Champs", qui se jouera à l'Espace Culturel Messidor à 14H. Ce spectacle burlesque et pédagogique aborde avec humour les problématiques de l'équilibre et du gaspillage alimentaires, des circuits courts et des modes de productions agricoles. Un échange entre les artistes et les enfants suivra la représentation, avant de les conduire à la mairie découvrir nos agriculteurs !



ATSEM : un personnage central dans la vie des écoles maternelles

La rentrée scolaire est l'occasion de mettre en avant un personnage emblématique dans les écoles et plus particulièrement dans les classes de maternelle : les ATSEM. Ces femmes - car ces emplois sont occupés à 99,7 % de femmes en France et 100 % à Forges-les-Bains - ont un rôle primordial dans l'accompagnement pédagogique des élèves.



Les Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles (ATSEM) sont des fonctionnaires territoriaux, recrutés par la mairie et faisant partie du personnel de la commune. Ils sont chargés d'apporter une assistance éducative et technique aux enseignants des écoles maternelles.

PETIT À PETIT, UN MÉTIER À PART ENTIÈRE

L'histoire de leur profession s'écrit au fil des décennies. Depuis plus d'un siècle, les missions des ATSEM se sont développées dans les écoles, auprès des élèves comme des enseignants. Tout d'abord, rappelons que la profession est tout aussi ancienne que celle des enseignants d'école maternelle. Toutes deux trouvent leurs racines au 19^e siècle. L'école maternelle est née sous la III^e République (1870-1940) et dès ses débuts, aux côtés des enseignants, travaillait un personnel hors éducation nationale, chargé de veiller à l'hygiène des enfants et l'entretien des locaux.

A cette époque, ces femmes sont appelées « dames de service ».

En 1958, le statut d'Agent Spécialisé des Ecoles Maternelles (ASEM) est enfin institué. Il s'agit d'une première étape importante car elle détermine leur rôle en tant que métier à part entière. Elles peuvent alors, sans remplacer les enseignants, s'occuper des enfants en dehors de leur présence. On leur confie l'installation puis, petit à petit, l'animation d'activités manuelles puis d'ateliers de graphisme.

En 1992, le nom du métier évolue : il s'agit maintenant des Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles. Elles sont désormais reconnues comme personnel éducatif

de l'école maternelle et leurs missions s'étendent encore : elles sont « chargées de l'assistance au personnel enseignant pour la réception, l'animation et l'hygiène des très jeunes enfants ainsi que de la préparation et de la mise en état de propreté des locaux et du matériel servant directement à ces enfants » et « participent à la communauté éducative. »

Article 1 du décret du 1er mars 2018.





DES ATSEM INDISPENSABLES AUX ÉCOLES

Aujourd'hui, les ATSEM sont fortement mises à contribution pour la mise en œuvre de la rentrée en maternelle. Elles participent au fonctionnement quotidien des écoles maternelles et de l'accueil du jeune enfant, conjointement avec l'enseignant.

UN RÔLE TRÈS POLYVALENT

L'ATSEM travaille en complémentarité avec l'enseignant auprès des enfants tout au long de la journée de classe. Elle peut être amenée à accomplir un grand nombre de tâches : accueillir les enfants, les encadrer dans la classe, servir des repas à la cantine, les surveiller pendant la sieste, les accompagner aux toilettes, les changer, préparer et animer les activités pédagogiques, aménager et entretenir les locaux avant et après la classe... Mais aussi, l'ATSEM écoute, console, câline et soigne les petits bobos.

Leur rôle a donc progressivement évolué, de celui de « dame de service » à accompagnateurs éducatifs. Leurs missions auprès des enseignants sont très

variables en fonction des établissements. Si dans certaines écoles, les ATSEM sont chargées d'animer des ateliers et de mettre en place des temps d'activités périscolaires (TAP), dans une véritable dynamique de partenariat avec l'enseignant et de mission éducative... dans d'autres, elles sont encore principalement chargées des soins aux enfants et à l'entretien des locaux.

Les ATSEM montrent aujourd'hui leur besoin d'une plus grande reconnaissance et font état de nombreuses revendications. Une charte nationale des ATSEM est en préparation afin d'harmoniser les pratiques sur tout le territoire. Préparée par l'Association des Maires de France (AMF), elle entre dans le cadre de la réforme statutaire des ATSEM.



REPORTAGE

ATSEM, ce métier qu'elles aiment

La profession des agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM) a beaucoup évolué en quelques années. Leur rôle bien qu'essentiel au bon fonctionnement des écoles et auprès des enfants reste encore peu connu ou reconnu. Pour mieux connaître leur travail passionnant et parfois difficile, Forges-les-Bains a choisi de donner la parole à celles qui en parlent le mieux.

A l'école Jean de la Fontaine, six classes de maternelle se répartissent quatre ATSEMS : Marie, Maria, Rima et Catherine. Passionnées par leur métier, elles sont le repère, le lien avec vos enfants, de leur arrivée le matin jusqu'au départ le soir.

Rencontre avec Catherine, Marie, Rima et Maria, ATSEM à Forges-les-Bains.



Comment sont répartis les ATSEMS au sein des six classes ?

Marie Je suis avec les deux classes de grande section. Le lundi et mardi matin avec la première classe et l'après-midi avec la seconde. Le jeudi et vendredi, on alterne.

Rima Je travaille avec deux classes également. Une classe de petite et moyenne section le matin et une autre classe de moyenne section, l'après-midi.

Maria Je suis dans une classe de petite section, toute la journée et ce depuis plusieurs années.

Catherine J'ai toujours travaillé avec les plus grands mais depuis trois ans, je m'occupe des petites sections. J'ai souhaité changer afin d'accompagner les plus petits dans leur apprentissage. Ce qui me plaît c'est de voir leur évolution et c'est particulièrement marquant avec cette tranche d'âge. En janvier, on voit déjà des progrès

et en juin, ils sont prêts à devenir des grands !

Quel est votre parcours professionnel ?

Marie J'ai travaillé dans un hôpital en tant qu'aide-soignante, puis j'ai fait huit ans d'animations. J'ai ensuite décidé de devenir ATSEM, c'était quelque chose que j'avais déjà prévu depuis longtemps. Une opportunité s'est présentée à moi et je n'ai pas hésité !

Rima J'ai commencé à travailler à Forges les Bains il y a cinq ans, au service restauration à l'école maternelle. Il y a trois ans, suite à un départ en retraite, un poste d'ATSEM s'est libéré. J'ai postulé et j'ai eu mon CAP petite enfance que j'ai passé en candidat libre. Je suis donc ATSEM ici depuis trois ans maintenant.

Maria Je suis ATSEM depuis onze ans. Cela fait trente ans que je tra-

vaille dans la petite enfance. J'ai gardé des enfants chez des particuliers, j'ai été assistante maternelle puis j'ai travaillé en restauration.

Je me suis ensuite rendue compte que malgré mon expérience auprès des enfants, il me manquait un diplôme reconnu pour faire ce métier qui me donnait tant envie. J'ai donc passé mon diplôme de la petite enfance, j'ai ensuite travaillé en crèche, en centre de loisirs maternel puis je suis devenue ATSEM ici. J'ai passé le concours, très difficile. Il y a beaucoup de candidats et peu de postes...

Catherine Je suis ATSEM ici depuis 18 ans. J'ai d'abord travaillé en tant qu'animatrice et agent d'entretien à Forges. Désormais je suis la doyenne ! J'ai passé le concours d'ATSEM il y a 18 ans.



Qu'est-ce qui vous plaît le plus dans le secteur éducatif de la petite enfance ?

Catherine Les accompagner toute la journée, tout au long de l'année, les voir grandir et s'épanouir au fil des mois. En fin d'année, je regarde mes petits, je les vois mettre leur manteau, leurs chaussures et je me dis « ça y est, ils sont grands, j'ai fait mon job ! ». Ils sont prêts pour la moyenne section !

Maria Les apprentissages scolaires. Quand on commence un atelier et qu'un enfant ne veut pas participer, on ne le force jamais. On le laisse observer, prendre confiance et venir de lui-même essayer. Lorsqu'il vient par lui-même, c'est une belle victoire. On a réussi à lui donner envie ! C'est valorisant de les voir évoluer et on est fier d'y avoir participé.

Pour quelles raisons avez-vous choisi ce métier ?

Rima Le lien avec les enfants. J'adore travailler avec eux, c'est tellement intéressant et enrichissant ! C'est pour ça que je suis là. Les journées sont intenses et rythmées, je ne vois pas le temps passer.

Maria De toutes mes expériences professionnelles, c'est ici que je suis la plus épanouie. J'ai toujours travaillé avec des plus petits et il est arrivé un moment où je me suis dit que ce n'était plus pour moi. Je m'ennuyais presque... alors j'ai décidé de changer mais toujours auprès des enfants. C'est lorsque j'ai travaillé en centre de loisirs maternelle que je me suis rendu compte que je m'épanouissais davantage avec les enfants de cette tranche d'âge. Les enfants sont vrais, ils s'expriment, ils sont pertinents et affectueux ! Aujourd'hui, je suis toute la journée avec les petites sections. Physiquement c'est plus dur. Il faut respecter le rythme de l'enfant et l'accompagner dans cette transition surtout en début d'année.



Comment sont préparées les activités proposées aux enfants ?

Marie C'est la maîtresse qui propose et met en place les activités en fonction du programme en cours. On s'organise ensemble auparavant pour déterminer l'organisation et les tâches de chacune. Elle présente et dirige le projet, moi j'assiste et j'aide les enfants à les mettre en œuvre. On se connaît bien avec la maîtresse maintenant. On sait comment chacune fonctionne, tout se met en place facilement.

C'est un très beau métier. Nous ne parlons pas beaucoup de nous mais nous savons que nous sommes importantes pour les enfants. Tous les petits mots sur le mur du bureau nous le prouve ! Il y a même des enfants qui reviennent nous voir plusieurs années plus tard. Cette reconnaissance est très satisfaisante.

...



Une journée en grande section avec Marie

8h15

Nous arrivons au bureau et nous commençons à préparer les activités de la journée avec les maîtresses.

8h30

Je réceptionne les enfants qui arrivent de la garderie et je les installe dans la classe.

8h35

Les portes de l'école s'ouvrent ! On accueille les enfants qui arrivent avec les parents, on se déshabille et on passe au lavage des mains. On s'installe ensuite pour un temps calme et on lit une petite histoire, on écrit la date du jour.

9h

On commence les ateliers. Ce matin, par exemple, nous avons travaillé sur un atelier de phonétique en utilisant un jeu de bataille (l'enfant doit trouver qui a le plus de syllabes

dans le mot) avec un petit groupe de huit enfants. On travaille également très souvent sur des ateliers d'arts plastiques.

Pendant ce temps, deux autres groupes travaillent en autonomie et le dernier groupe travaille avec la maîtresse. C'est en tout cas comme ça que l'on s'organise dans ma classe cette année.

Chaque enseignante a son organisation et nous nous adaptons.

10h

L'heure de la récréation pour les grands. Pendant ce temps, je suis à l'infirmerie pour réceptionner et guérir les blessés !

10h30

Fin de récréation. Je récupère ma classe, on passe par les toilettes, lavage des mains et on boit un verre d'eau.



Abonnez-vous pour recevoir les notifications du scolaire

Depuis avril 2021, les parents d'élèves sont invités à s'abonner à l'application gratuite illiwap qui leur permet d'être informés par le service scolaire de la commune des actualités spécifiques de l'école maternelle ou élémentaire de votre enfant.

11h45

J'accompagne les petites sections à la cantine. On n'oublie pas le passage par les toilettes et lavage des mains (avant et après manger). Tous les midis, jusqu'à 13h, je surveille le groupe de petite section pendant leur repas.

13h

C'est l'heure de la sieste pour les petits. Je les couche et je leur lis une histoire.

13h30

Je prends une pause déjeuner.

14h

Retour en classe avec ma deuxième classe de grande section.

14h45 - 15h15

Récréation

16h20 - 18h15

J'accompagne les enfants qui prennent le bus scolaire. Je suis avec eux dans le bus jusqu'à ce qu'ils arrivent à l'arrêt de bus ou les parents viennent les récupérer. Nous sommes trois ATSEMS accompagnatrices et nous avons chacune un bus. La dernière ATSEM reste à l'école pour le ménage du soir.

À savoir

Les ATSEMS sont présentes pendant les vacances scolaires, au moins trois jours avant la rentrée lors des petites vacances et environ deux semaines après la fin d'année scolaire et deux semaines avant la rentrée pour nettoyer, désinfecter scrupuleusement le matériel, les jouets, les salles, laver les couvertures... Elles préparent les cahiers pour chaque enfant avant leur arrivée. Chaque jour, elles complètent une pochette qui est remise aux parents à chaque vacances scolaire.



Bienvenue au Football Club Forgeois (FCF)

Elles sont lycéennes, étudiantes, commerciales, enseignantes, pharmaciennes...
Qu'est-ce qui peut bien les réunir ? Leur bonne humeur ? Leur sourire ? Oui, mais surtout leur passion pour le ballon rond ! Elles ont donc décidé de monter leur propre association sportive au sein de Forges-les-Bains ! Elles sont désireuses de s'intégrer pleinement dans la vie sportive et associative de la commune.
Envie de fouler la pelouse ? Venez donc les découvrir à leurs entraînements le mardi et le vendredi soir ou prenez contact avec leur entraîneuse Badia Duong.
Cette association sportive n'a pas l'excellence comme point d'horizon, mais la convivialité et le loisir comme mots clefs !
Les débutantes sont les bienvenues et les supporters aussi. Les joueuses savent qu'elles pourront compter sur les Forgeois pour soutenir cette initiative locale et donner de la voix lors de leurs matches.

Le nouveau club a besoin de s'équiper !
Si vous souhaitez faire don de matériel sportif (élastiques, cerceaux, ballons, coupelles, piquets, petits buts...) n'hésitez pas à contacter l'association.

CONTACT

Badia Duong au
06 11 41 01 87
fcforgeois@gmail.com



VIE ASSOCIATIVE

LES ARCHERS DE L'HUREPOIX Des titres et des médailles malgré la COVID

L'année a été difficile pour l'association. Malgré la Covid, les archers compétiteurs ont pu s'entraîner sur le terrain extérieur dès les beaux jours ou être invités sur des parcours d'autres clubs tout en respectant les consignes de sécurité.

Le 23 mai dernier à Villiers-le-Morhier, Cyril Andreini devient champion régional Ile-de-France en tir Nature.

Mi-juin, quatre archers du club ont participé au Championnat Régional Ile-de-France Tir 3D à Marcoussis et trois sont revenus médaillés.

Dans la catégorie arc chasse - senior 2 - deux archers du club se retrouvent en duel pour le titre de champion.

Félicitations à Stéphane Gheerbrant qui a obtenu le titre de champion, à Cyril Andreini, la médaille d'argent et à Valérie Bel-

lone qui obtient dans sa catégorie la médaille d'argent.

Fin juin, ce sont à nouveau cinq archers du club qui participent au Championnat Départemental Tir 3D à Draveil. Tous les cinq en sont revenus vainqueurs, chacun dans leur catégorie.

> Christophe Feuillet Tir Bare Bow - 2ième du concours devient Champion Départemental

> Gabriel Lebot Arc droit - 8ième du concours mais Médaille d'argent

> Vincent Petruzzella Tir Libre - 2ième du concours mais Champion Départemental

> Cyril Andreini Champion Départemental

> Stéphane Gheerbrant 3ième du concours et donc Médaille de bronze.

Un grand bravo au club et à toutes ses champions !

UN PASS SANITAIRE POUR LES CLUBS ET LES ASSOCIATIONS

Les mesures sanitaires dévoilées le 9 août par les autorités publiques encadrent les activités et événements organisés par les clubs et les associations. Depuis le 30 août, tous les bénévoles et encadrants doivent ainsi justifier d'un pass sanitaire s'ils souhaitent exercer des responsabilités dans les clubs sportifs ou les ateliers de pratique artistique. Il en est de même avec les adhérents et licenciés majeurs

et mineurs. Cette mesure concerne également tous les jeunes adhérents des clubs et associations de 12 à 17 ans depuis le 30 septembre. Si votre enfant veut faire du football, du théâtre ou du dessin, il devra présenter son pass sanitaire.

Ces mesures peuvent évoluer selon la situation sanitaire.

INFO +

www.gouvernement.fr/info-coronavirus/pass-sanitaire



VÉHICULES TERRESTRES À MOTEUR DANS LES ESPACES NATURELS

Les espaces boisés de notre commune sont recensés Espaces Naturels et Sensibles depuis 2013.

Les promeneurs ont pu constater ces dernières années une augmentation de la circulation des VTM (véhicules terrestres motorisés) tels que quads, motocross, etc. sur nos chemins alors que la circulation de ces véhicules à moteur est interdite dans les espaces naturels. La présence sur une carte d'une route ou d'une piste n'implique pas qu'elle soit ouverte à la circulation.

Pourquoi les sentiers, pistes éphémères ou sous-bois... sont interdits aux VTM ?

> parce que les milieux forestiers sont des espaces à forts enjeux pour la préservation de nombreuses espèces (faune et flore). Or, les passages répétés des VTM dégradent les habitats, dérangent et modifient les comportements et accentuent l'érosion des sols.

> parce que ce sont aussi des lieux très appréciés pour la détente en famille et les loisirs de plein air et les conséquences de la circulation de tels engins sont claires : nuisances sonores, pollution de l'air, mise en danger de la vie des marcheurs, des cyclistes, des enfants et des conducteurs eux-mêmes.

Seuls les véhicules de secours, de police ou liés à l'exploitation forestière sont autorisés à circuler dans nos bois.

Quelles sont les sanctions encourues ?

Depuis 2004, un arrêté municipal pris en application de l'article L.2213-4 du Code général des collectivités locales, interdit la circulation de véhicules de type motos tous terrains et quads sur les chemins ruraux non bitumés de Forges-les-Bains. Des panneaux de signalisation sont installés dans la commune afin de faire respecter cet arrêté.

De ce fait, les contrevenants s'exposent, en plus des remontrances des promeneurs mécontents, à des sanctions telles qu'une amende (de 135€ à 1500€) ou l'immobilisation de 6 mois du véhicule ou la suspension du permis de conduire (1 an ou plus), voire... la confiscation du VTM saisi par les agents en charge du contrôle.

Pour éviter ces sanctions, où pratiquer les sports motorisés ?

La pratique à des fins de loisirs des engins motorisés est autorisée sur les terrains aménagés à cet effet. Il y a 2 terrains de cross dans un rayon de 5 Km : l'un à Briis-sous-Forges et l'autre à Machery.

> Pour trouver un terrain homologué, contacter la Ligue motocycliste d'Île-de-France (Fédération française de motocyclisme), rubrique « Sites de pratiques » : www.liguemoto-idf.org/2.5B/index.php



FAUNE ET FLORE À FORGES-LES-BAINS

LE LIÈVRE

Jean de La Fontaine l'a rendu célèbre en lui faisant perdre une course, par prétention, contre une tortue : un comble pour cet hôte de nos plaines dont la principale défense, outre la discrétion et un art consommé du camouflage, est sa pointe de vitesse pouvant dépasser les 60 km/h !

Amateur de grands espaces entrecoupés de boqueteaux, le lièvre se sent chez lui sur notre territoire. Contrairement à son cousin le lapin de garenne, le lièvre ne creuse pas de terrier, il se contente d'un gîte, simple grattis de forme oblongue formé rapidement contre un labour, une touffe d'herbe ou en plein champ : il s'y tient tapi dans la journée, et le promeneur peut passer à quelques mètres de lui sans deviner sa présence, ni provoquer sa fuite. A la nuit tombée, il quitte son gîte pour rechercher sa nourriture composée d'herbes diverses, racines, jeunes pousses de céréales ou de betteraves. Il pourra à l'occasion faire une incursion dans le potager pour agrémenter son ordinaire.

Très discret, le lièvre garde encore quelques secrets, notamment sur ses cycles de déplacements, on dit que son territoire couvre un cercle d'un kilomètre de rayon, soit un peu plus de 300 hectares.

La femelle lièvre, la hase, met bas environ 4 fois par an à une portée de 2 à 4 levrauts : la gestation dure 6 semaines et les petits sont déposés à même le sol. Dès le premier jour ils sont velus et aptes à se déplacer, leur mère ne reste pas avec eux et revient les allaiter périodiquement, le sevrage intervenant une semaine après la naissance. Une exceptionnelle précocité les exposant à bien des dangers dans les premières semaines d'existence, une raison supplémentaire de tenir absolument les chiens en laisse en période de reproduction.

Une singularité du lièvre, la femelle peut être fécondée de la portée suivante quelques jours avant de mettre bas, c'est ce qu'on appelle la superfétation.

Où les observer à Forges

Il peut arriver parfois d'en croiser un en forêt, mais c'est plutôt dans les zones de plaines cultivées que vous pourrez l'observer : au-dessus de la ferme d'Adélaïau, autour d'Ardillières, de Malassis, etc. Au-delà de Forges, observations fréquentes, le matin, de part et d'autre de la petite route qui va de Roussigny vers le rond-point du tunnel de Gometz ou bien encore dans le secteur de Janvry. A noter que la population locale de lièvres se reconstitue depuis un an après avoir été décimée par la maladie.



Quels indices le lièvre laisse-t-il ?

Et bien quasiment aucun, quelques crottes, plus grosses que celles du lapin, un gîte abandonné, mais il faut avoir l'œil pour le repérer. Et même si le gîte est occupé, vous pouvez passer à quelques mètres, si vous ne modifiez pas votre allure ou votre direction, le lièvre choisira de ne pas bouger. En revanche si vous vous arrêtez, vous pouvez avoir la surprise de le voir détalier « dans vos bottes », les oreilles rabattues en arrière si c'est une hase, ou les oreilles bien dressées si c'est un mâle dit-on...

Il paraît que les lièvres bouquinent ?

Aucun risque d'en trouver un au gîte avec un roman néanmoins, le lièvre mâle appelé capucin ou encore bouquin va affronter pour séduire sa promise d'autres mâles du secteur : c'est le bouquinage, fait de courses et de véritables combats de boxe où dressés sur leurs pattes arrière les prétendants ne se font aucun cadeau, c'est la loi du plus fort qui est déterminante et il peut arriver qu'un des deux combattants y laisse la vie.



RETOUR EN IMAGES





Crédit photo : Marie-Pierre Rixain

(1) Cette année, à l'occasion de la fête des Thermes les 2 et 3 juillet, la commune a proposé une soirée disco, (2) un feu d'artifice, (3) un tournoi de football et (4) une soirée cinéma en plein air avec le film "Baby Boss". (5) Rentrée scolaire. (6) A l'occasion de la rentrée scolaire, les élèves de l'école du Petit Muce ont réalisé un flashmob ! (Vidéo sur la page Facebook de la commune). (7) Madame Dany Boyer, présidente de la CCPL et les élus de la commune, Rémi Pisano, Evelyne Collino et Béatrice Petitpas au Forum des associations. (8) Le CMJ au Forum des associations. (9,10) La traditionnelle brocante de Forges sous un beau soleil ! (11) Journée du patrimoine à l'église de Forges. Dimanche 19 septembre, les Amis de l'Eglise ont accueilli plus de 100 personnes dans l'église Notre-Dame de l'Assomption pour des visites commentées par les membres de l'Association. Le concert, organisé dans l'après-midi, a réuni plus de 80 spectateurs qui ont particulièrement apprécié la grande qualité de la représentation. Un grand merci à toute l'équipe de l'Arcal et aux jeunes artistes qui nous ont enchantés. (12) Opération ramassage des déchets. Merci aux jeunes du CMJ qui ont organisé cette opération et aux Forgeois petits et grands pour leur participation. Trois parcours ont été proposés. Beaucoup de mégots de cigarettes, de bouteilles en verre et des masques... 23 kilos de déchets ont été ramassés ! (13) Le CMJ en visite à l'Assemblée nationale avec notre députée, Madame Marie-Pierre Rixain, pour un moment de partage autour de l'engagement citoyen.

Fête de la châtaigne

La fête de la châtaigne s'est déroulée dimanche 10 octobre et a remporté un vif succès sous un magnifique soleil. Environ 2 000 visiteurs ont déambulé entre le centre socioculturel, le parc de la mairie et le parc des thermes.

La municipalité tient à remercier l'association "Les Métiers d'Antan" de Pecqueuse qui a su rassembler les petits comme les grands autour des métiers d'autrefois.

Un grand merci également aux propriétaires qui ont exposé leur magnifique voiture ainsi qu'à tous les exposants pour leur participation.

150 kg de châtaignes ainsi que 150 kg de pommes ont été utilisées pour ravir les papilles !

Merci aux commerçants qui ont offert des cadeaux aux vainqueurs des différents concours : *Les 4 saisons (notre primeur), Charcutier traiteur Benzoni, l'agence Guy Hocquet, JC Traiteur antillais, Benoit Petruzella, Lilo Bien-être, Pharmacie des Thermes, Start in conduite, Mac Forges, Créatif Coiffure, Chez Maria de Smet et la Cave de l'Hurepoix.*

Enfin, je remercie les membres de ma commission pour leur aide et leur soutien ainsi que toutes les personnes qui nous ont aidé pour que cette journée reste un beau souvenir, toujours dans la joie et la bonne humeur.

Si vous souhaitez nous rejoindre, n'hésitez pas à nous contacter !

Christelle Rippe

Maire adjointe en charge de la culture et de l'animation



Carnaval des enfants



Vincent, chauffeur privé à Forges-les-Bains



Vincent propose de vous accompagner dans tous vos déplacements, privés, professionnels ou loisirs.

Professionnel, courtois et discret, il possède de nombreuses années d'expériences dans le domaine du transport de personnes. Son objectif est de vous offrir une prestation sur-mesure pour satisfaire vos demandes, de manière professionnelle et rigoureuse.

Disponible et joignable 7j/7 et 24h/24, il vous propose également les services suivants :

- transfert gares et aéroports ;
- mise à disposition : bénéficiez d'une voiture avec chauffeur privé pendant un temps donné de plusieurs heures. C'est une solution idéale qui vous permet d'effectuer tous vos trajets de manière très confortable et surtout sans stress ;

- trajet toute distance, dans toute la France. Cet été, Vincent a accompagné des Forgeois jusqu'en Ardèche !

- conciergerie : organisation d'une journée, un week-end ou plus. Réservation d'une chambre d'hôtel, de restaurants, loisirs (ticket cinéma, théâtre, concert, parc d'attraction etc...);

- évènementiel : mariage, transfert d'invités, notamment lors de soirées ou de salons (séminaire d'entreprise) ;

- navette scolaire : trajets dans le cadre scolaire ;

- excursion : visite des différents sites touristiques ;

- livraison : transport de bagages, pli urgent, documents divers : livraison rapide et soignée ;

> Réhausseur, siège enfant et siège bébé disponibles sur demande.

CONTACT

Vincent Havel
07 83 83 17 24
www.privatedestination.fr



Siret: 89867494000017

Arturé

Répar'phones Express

06 66 88 23 42

**TRAVAIL SÉRIEUX ET SOIGNÉ
PRIX COMPÉTITIFS**

TOUTES MARQUES

91470 Bajelet - Hameau de Forges les bains

SERVICE EMPLOI INTERCOMMUNAL

Accompagnement de proximité

Afin d'accompagner les demandeurs d'emploi, la Communauté de Communes du Pays de Limours (CCPL) met à disposition un service gratuit d'accueil très individualisé auprès des administrés pour que chaque personne soit guidée dans ses démarches face à l'emploi, la formation et l'orientation.

Le service emploi a pour mission de gérer l'accompagnement "sur mesure" des personnes en recherche d'emploi :

- les adultes inscrits ou non à Pôle Emploi,
- les jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire mais également les jeunes scolarisés à la recherche d'un stage ou d'un contrat en alternance.

INFO +

Service Emploi intercommunal
01 64 90 80 81
emploi@cc-pays-delimours.fr

L'accueil se fait uniquement sur rendez-vous :
01.64.90.80.81



COMPTE RENDU DES CONSEILS MUNICIPAUX

CONSEIL MUNICIPAL DU 21 JUILLET 2021

1. Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 9 juin 2021 > majorité avec 1 abstention.
2. Compte rendu des décisions prises au titre de la délégation de pouvoirs
3. Instauration d'un périmètre d'étude sur le secteur du centre-

- ville élargi de Forges-les-Bains > majorité avec 2 voix contre et 2 abstentions
4. Délibération cadre relative à l'apprentissage > unanimité.
5. Délibération cadre pour les effectifs contractuels dans les services périscolaires et extrasco-

- laies > unanimité.
6. Décision modificative n°1 du budget communal > unanimité.
7. Convention avec la CCPL pour la location de bennes par la mairie et pour la fourniture de composteurs aux Forgeois > unanimité.
8. Questions diverses

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 SEPTEMBRE 2021

1. Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 21 juillet 2021 > majorité avec 1 voix contre.
2. Compte rendu des décisions prises au titre de la délégation de pouvoirs
3. Mise à jour du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (indemnités de fonctions, de sujétions, d'expertise et complément indemnitaire

- annuel) > unanimité.
4. Instauration d'un forfait indemnitaire télétravail pour indemniser les agents communaux > unanimité.
5. Avancements de grades > unanimité.
6. Adhésion à la consultation collective du centre interdépartemental de gestion (CIG) pour l'assurance statutaire > unanimité.
7. Remplacements des représentants du conseil municipal au

- sein du syndicat intercommunal d'assainissement des communes de Limours, Briis sous forges, Forges-les-bains et Pecqueuse (SIAL)
8. Taxe foncière sur les propriétés bâties-limitation de l'exonération de deux ans en faveur des constructions à usage d'habitation > majorité avec 7 absentes.
9. Questions diverses

> Retrouvez les comptes-rendus sur le site internet de la commune www.forges-les-bains.fr

TRIBUNES

EXPRESSION DES CONSEILLERS MAJORITAIRES

FORGES POUR VOUS

Depuis notre élection fin juin 2020, nous nous sommes tenus à la ligne de conduite définie dès notre campagne : ne pas répondre à la polémique et au dénigrement même quand ils flirtent avec la diffamation et consacrer notre énergie à notre village.

Nous avons lu avec plaisir dans la tribune de juillet les remerciements adressés par la minorité à la majorité pour la retranscription des débats des conseils municipaux, ce qui n'était pas fait auparavant. Et nous remercions les élus des minorités qui s'inscrivent dans cette dynamique positive notamment sur le projet des écoles. Nous sommes flattés que Village Forgeois revendique la paternité des projets engagés, c'est un bon indicateur de réussite.

Lors du dernier conseil municipal, Pierre Audonneau annonçait en fin de séance son souhait de démissionner et sortait de la pièce avant les questions du public. La sortie est théâtrale, il était même question de tribunaux, mais fi des effets de manche, collons aux faits : depuis six mois, le SIAL rencontre un problème de gouvernance qui entrave son fonctionnement, le remplacement de l'ensemble des délégués de Forges, les deux titulaires (dont Monsieur Audonneau que la majorité municipale avait élu dans une volonté d'ou-

verture) et les deux suppléants, s'imposait. Cette délibération a été votée par le conseil municipal lors d'une séance publique, nous en profitons pour rappeler, que, lors de la mandature précédente, le retrait de délégation d'un adjoint, se tenait à huis clos (ah, l'entre soi !) après avoir fait évacuer le public par la Gendarmerie. Autre temps, autre pratique démocratique...

Mais, chacun sait que cette sortie n'est qu'un prétexte pour tenter d'allumer un énième pétard mouillé alors que cette démission au profit de Baptiste Bonnet était dans les tuyaux depuis plusieurs mois, pour des raisons personnelles à Monsieur Audonneau, que par décence, nous n'exposerons pas plus avant, elles lui appartiennent.

Et il n'est pas anodin de noter que les têtes de listes des deux minorités auront donc quitté leur mandat, immédiatement après le second tour pour Village Forgeois.

Refermons cette parenthèse en remerciant au nom de la commune, au-delà des divergences, Pierre Audonneau pour ses 13 ans de mandats, nous savons l'investissement que cela représente, et en souhaitant la bienvenue à Baptiste.

Conformément au règlement intérieur, une page est réservée aux tribunes, répartie à parts égales entre la minorité et la majorité, soit une demi page pour la majorité et une demi page pour la minorité : Une vision pour Forges et Village Forgeois.

EXPRESSION DES CONSEILLERS MINORITAIRES

VILLAGE FORGEOIS

Dans le Petit Forgeois de Juillet 2021, la majorité mentionne son engagement sur l'installation de caméras (p.10). Un engagement auprès de qui ? Si c'est auprès des Forgeois nous sommes perplexes, car aucun des tracts de la majorité durant la campagne n'a mentionné ce projet. Ce n'est donc pas une promesse électorale, mais alors quel est le fondement même de dépenser 90000€ d'argent public ? Faute d'argument sur un projet de cette ampleur, nous ne sommes pas convaincus que notre commune en ait réellement et raisonnablement besoin.

A l'instar des caméras, nous déplorons le manque de présentation des projets, de débat et de réflexion au sein des commissions qui pourrait, par exemple, permettre de discuter du problème de stationnement à venir lié à l'ouverture de la boulangerie.

Nous restons un village où les voisins se parlent et créent des dynamiques de quartier. Nous nous questionnons aussi sur les réunions de quartiers mises en place en février 2021, pour lesquelles nous n'avons toujours pas de compte rendu des réunions, ou des actions mises en place.

Nous appelons la majorité à plus de transparence pour les Forgeois.

Tribune réalisée le 28/09/21

Jörg Dettmann, Sandra Castello, Benjamin Delporte elusvillageforgeois@gmail.com

UNE VISION POUR FORGES

Chers Forgeois,

C'est avec regret qu'après 13,5 ans à votre service, j'ai été obligé de démissionner en raison de la mauvaise foi grandissante que je ne supporte plus de la majorité. Madame le maire tentant de me rendre responsable de l'imbroglio dans la gestion du SIAL présidé par un de ses élus délégués. Elle reproche un manque de report à son unique personne alors qu'elle a assisté aux différentes assemblées et qu'elle aurait été conviée à des réunions avec la préfecture et les autres maires, sans que je sois officiellement au courant et sans aucune information de sa part. C'est la TRANSPARENCE vue par Séverine Martin. Lors de conseils précédents j'avais posé des questions à ce sujet sans réelle réponse de sa part, et sans question non plus. Elle est donc parfaitement au courant et son prétexte pour m'écarter ne tiendrait pas devant des tribunaux, mais « trop c'est trop » et arrive un moment où il faut laisser la place à plus jeune.

Baptiste Bonnet sera partie prenante dès le prochain conseil.

Bon courage, et merci.

Pierre Audonneau toujours à l'écoute des forgeois.

Une Vision Pour Forges

INFORMATIONS MUNICIPALES

MAIRIE DE FORGES-LES-BAINS

9 rue du Docteur Babin
91470 Forges-les-Bains
Tel. : 01 64 91 03 29
mairie@forges-les-bains.fr

La mairie est ouverte au public le lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h et le samedi matin de 9h à 12h.

Pendant les vacances scolaires, la mairie est ouverte le lundi et jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h, le mercredi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.

ESCAPADE CULTURELLE

Maison des associations
38 rue de Vaux
91470 - Forges-les-Bains
Tel. : 09 61 63 74 30

L'escapade est ouverte le mercredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h, le jeudi et vendredi de 9h30 à 11h30 et de 14h15 à 17h45 et le samedi de 10h à 12h30.

AGENCE POSTALE

6 Place De L'Église
91470 Forges-les-Bains
Tel. : 01 64 91 40 44
L'agence postale est ouverte du mardi au vendredi de 16h à 19h et le samedi de 9h à 12h (hors vacances scolaires : consultez les horaires sur www.laposte.fr)

JOUR DE MARCHÉ

Le marché a lieu tous les samedis matin de 8h à 13h, place de l'Église.

COLLECTE DES DÉCHETS

Les ordures ménagères sont collectées le mercredi matin.
La collecte des papiers et emballages a lieu le mardi matin et les déchets végétaux sont collectés le vendredi après-midi en semaines impaires.

CARNET

LA CIGOGNE EST PASSÉE...



Elle a livré des petits garçons :

Ethan HERZOG GOUJON né le 3 juillet 2021 / Loam JAUNEAU né le 17 juillet 2021 / Tylian RONDET né le 19 juillet 2021 / Sasha HONORÉ né le 5 août / Malcolm CASTIER né le 16 septembre 2021.

Elle a livré des petites filles :

Alice DUC née le 24 juin 2021 / Jenna MACDONALD GÖTTMANN née le 30 juin 2021 / Gabrielle LONCKE née le 4 juillet 2021 / Roxane GUILBERT née le 30 juillet 2021 / Jeanne DIONISI DURAND née le 9 août 2021 / Jade CONTRERAS LUX née le 21 août 2021 / Séréna BAUMGERTNER née le 13 septembre 2021 / Sixtine GÉTAÏN née le 15 septembre 2021

MARIAGES

Nous avons eu la joie de célébrer l'union de :

Bertrand BARAT et Elisabeth LEMIRE le 19 juin 2021 / Elodie SAVARD et Jonathan DIEDRICH le 3 juillet 2021 / Sarra BEN GUEBILA et Serge VOUILLOUX le 28 août 2021 / Ronan CARIOU et Dorothee JAÏN le 28 août 2021 / Yann CANDILLE et Dina ECARE le 11 septembre 2021 / Fabien MILLOT et Camille LEGENDRE le 11 septembre 2021 / Audrey MOLLING et Jonathan VALLAURI le 18 septembre 2021 / Alexis LANDREAU et Laetitia GUILLAUME le 18 septembre 2021 / Gwenaëlle WISSALZER et Matthieu CARME le 18 septembre 2021 / Nour-EI-Houda KOLLI et Thomas DUJACQUES le 25 septembre 2021

Nous leur adressons tous nos vœux de bonheur !

DÉCÈS

Nous avons la tristesse de vous annoncer le décès de :

José MENDES PEREIRA, 57 ans, le 14 mai 2021 / Jacques GRIGOLETTO, 90 ans, le 23 juin 2021 / Lucette SERGÈRE veuve PITON, 85 ans, le 13 juillet 2021 / Béatrice BAÏSSE épouse KRIER, 52 ans, le 13 juillet 2021 / Gisèle MUZY, 92 ans, le 26 août 2021 / Christopher CASSERLEY, 94 ans, le 29 août 2021 / Nicolas RICHARD, 41 ans, le 19 septembre 2021.

Nous présentons toutes nos condoléances aux familles.

COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE 1918

JEUDI 11 NOVEMBRE à 9h30 au cimetière
 Pour perpétuer le devoir de mémoire, vous êtes invités à venir vous recueillir en souvenir de l'Armistice du 11 novembre 1918.



EXPOSITION « MANGAS »

DU 15 NOVEMBRE AU 17 DÉCEMBRE

Escapade culturelle

Présentation des précurseurs de la BD asiatique (japonaise, chinoise et coréenne), des différents publics auxquels elle s'adresse et des séries cultes. Tout public.



EXPOSEZ VOS MANGAS !

Dans le cadre d'une exposition sur les mangas du 15 novembre au 17 décembre, la commune convie tous les artistes, amateurs ou professionnels, à exposer leurs plus beaux dessins de mangas à l'Escapade culturelle.

Intéressés ? Faites-vous connaître auprès de Nathalie Tourrier qui vous donnera tous les détails de l'exposition.

Escapade culturelle

Tél : 09 61 63 74 30 - 06 99 47 57 62
 nathalie.tourrier@forges-les-bains.fr



RENDEZ-VOUS SENIORS

JEUDI 18 NOV / 16 DÉC de 10h à 12h

Escapade culturelle

La commune propose aux personnes âgées de plus de 65 ans de se réunir à l'Escapade culturelle pour un moment de détente, autour de plusieurs activités (lecture, initiation informatique, jeux de cartes ou de société...).

Une navette municipale est mise en place afin d'assurer les allers-retours à l'occasion de ces rendez-vous, sur demande.

> Entrée libre

PASS SANITAIRE OBLIGATOIRE

> 8 places maximum par navette

> pour vous inscrire à la navette,

contactez l'Escapade au

09 61 63 74 30 ou par mail :

nathalie.tourrier@forges-les-bains.fr



CAFÉ RENCONTRE

SAMEDI 13 NOVEMBRE de 10h à 12h

Escapade culturelle

Rencontrez et échangez avec les élus de la commune.

Qu'il s'agisse de problèmes rencontrés à titre personnel, des questions d'ordre général, des remarques, des suggestions ou des félicitations, tous les sujets peuvent être abordés lors de ce rendez-vous.

ATELIER DÉCORATION DE NOËL

SAMEDI 13 NOVEMBRE de 9h30 à 12h et de 14h à 16h

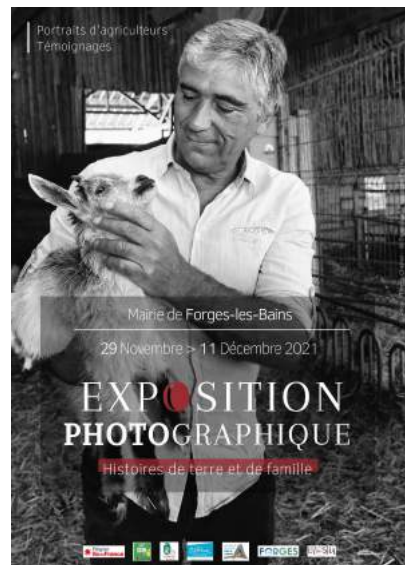
Salle Floréal

Vous souhaitez participer à la décoration de la commune à l'occasion des fêtes de fin d'année ? N'hésitez pas à nous rejoindre pour le premier atelier !

Exposition photographique
HISTOIRES DE TERRE ET DE FAMILLE

DU 29 NOVEMBRE AU 11 DÉCEMBRE Salle des mariages, mairie de Forges-les-Bains

Comment travaillent, vivent, s'investissent et évoluent les agriculteurs d'aujourd'hui ? Quelles sont les aspirations, les craintes et les espoirs de ces femmes et de ses hommes qui ont pour mission délicate de nous nourrir ? Avec les photographes Thierry Chériot, Lazoura Cortial, Laurent Scazzola et Bernard Sustrac, les membres d'Eto sha sont allés à leur rencontre pour récolter portraits et témoignages. Une exposition émouvante et itinérante à découvrir à la mairie, aux horaires d'ouverture.



SPECTACLE « LA CLÉ DES CHAMPS »

JEUDI 2 DÉCEMBRE À 14H

Espace culturel, salle Messidor

Pour les élèves des classes de CE2 et CM2 .

Ce spectacle burlesque et pédagogique aborde avec humour les problématiques de l'équilibre et du gaspillage alimentaires, des circuits courts et des modes de productions agricoles. Un échange entre les artistes et les enfants suivra la représentation, avant de les conduire à la mairie découvrir les agriculteurs !

MARCHÉ DE NOËL



11 ET 12 DÉCEMBRE
Parc des Thermes

Rendez-vous pour un nouveau marché de Noël festif !
A ce jour, 50 exposants ont confirmé leur présence ! Vous pourrez ainsi découvrir de nombreux artisans et producteurs du terroir, gourmandises de Noël, bijoux, décors... et des animations pour les petits mais aussi pour les grands !

DISTRIBUTION DES COLIS DE NOËL POUR LES AINÉS



13,16 ET 18 DÉCEMBRE

La mairie offre un colis de Noël aux personnes âgées de 65 ans et plus. Un courrier vous a été envoyé afin de vous inscrire avant le 30 octobre.

JANVIER

CÉRÉMONIE DES VŒUX DE MADAME LE MAIRE

VENDREDI 7 JANVIER
À 19h

Salle Messidor

Cette soirée, ouverte à tous, est l'occasion pour Madame le Maire et le conseil municipal de vous présenter leurs meilleurs vœux.

Réunions publiques

MODIFICATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

Dans le cadre de la concertation portant sur la modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU), une réunion publique est programmée **vendredi 19 novembre à 19h en salle Messidor.**
Ouvert à tous.




VIDÉOPROTECTION

Une réunion d'information sur le projet de mise en place de la vidéoprotection aura lieu **vendredi 26 novembre à 19h en salle Messidor.**
Ouvert à tous.



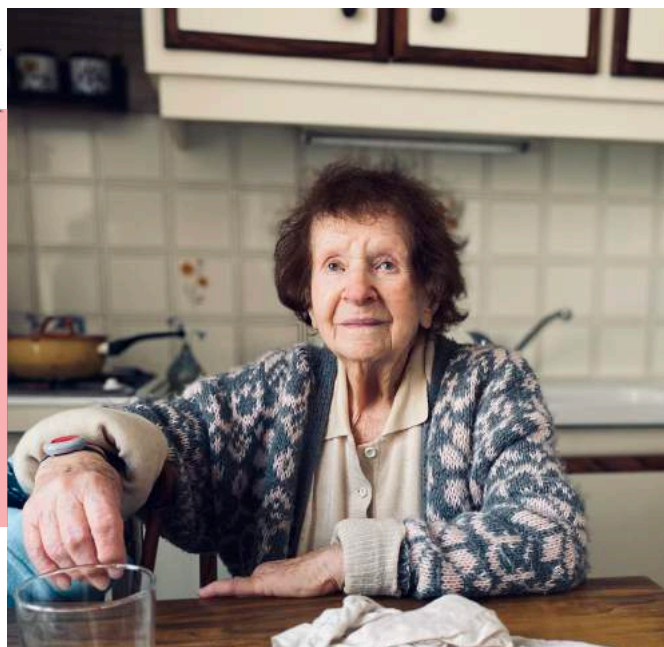
RESTEZ INFORMÉS !

Retrouvez toute l'actualité de la commune sur :

-  www.forges-les-bains.fr
-  [forgeslesbains.fr](https://www.facebook.com/forgeslesbains.fr)
-  application mobile illiwap station "Forges-les-Bains"

JOYEUX ANNIVERSAIRE !

Il y a quelques jours, la doyenne de notre commune, Madame Gomes, a fêté ses 99 ans ! Pour fêter ce bel âge, la municipalité a tenu à lui adresser un joli bouquet de fleurs. En ces temps difficiles, nous lui adressons tous nos vœux de santé !



www.mjclimours.fr

**90.1
FM**



RADIO *Terre de Mixes*



La Radio de toutes les Musiques

Actu locale, artistes et émissions variées à découvrir

